Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215602194-20260321-2026_03_0014-DE

St. GUYOMARD

République Française
Morbihan

Extrait du registre des délibérations de la Commune de Saint-Guyomard séance du 21/03/2026

Date de la convocation
17/03/2026

Date d'affichage
17/03/2026

Nombre de membres
Afférents au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Votants : 15

L' an deux mil vingt six et le vingt et un Mars à 11 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Guyomard, dûment convoqué, s' est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Maurice BRAUD, Maire.

Présents : M. BRAUD Maurice, Mme GUYOT Lydia, Mme DRÉANO Adeline, M. LAMOUR Franck, M. LE BIGAUD Pascal, Mme BONCHE Nancy, M. JEGAT Anthony, Mme LEYGNAC Pascaline, M. LE DUIGO Christophe, Mme MOREAU Marie, M. POREZ Claude, Mme SAMEDI Marie, Mme BURBAN Anne-Sophie, M. NURIT Didier
Absents :
Excusés : M. PARCHEMIN Yannick a donné procuration à M. BRAUD Maurice.

Mme DRÉANO Adeline a été élue secrétaire de séance.

Objet : Création des postes d'adjoints

Réf : 2026-03-002

A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-1 et L. 2122-2,

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'éffectif global du conseil municipal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, pour 15 voix pour, décide la création de deux poste d'adjoints.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire.

MAIRIE DE St-GUYOMARD (Morbihan)